



CVE-ROMANDE ÉNERGIE

Assemblée générale

Exposé de M. Marc-Henri Chaudet, président du conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Un groupe en pleine santé

2005 a été un nouvel excellent exercice. Notre direction, nos cadres et nos collaborateurs sont efficaces et soucieux du bon fonctionnement de Romande Energie. En notre nom à tous, je m'en réjouis, les félicite et les remercie. Leurs efforts se traduisent cette année encore par deux réalités concrètes :

- d'abord un nouvel abaissement significatif des tarifs pratiqués ;
- ensuite la possibilité pour le conseil d'administration de vous proposer une augmentation substantielle du dividende. Si vous acceptez ses propositions, le dividende de l'action CVE aura été multiplié par 5 entre 2001 et 2005, passant ainsi de Fr. 3.- à Fr. 15.-, en croissant régulièrement à Fr. 4.-, Fr. 8.- et Fr. 12.- l'année passée.

Dans le but de préserver cette santé au travers d'une compétitivité renouvelée du Groupe, le conseil d'administration a validé une révision de sa stratégie pour les années à venir. M. Pierre-Alain Urech, directeur général, vous en présentera le détail tout à l'heure. Je tiens pourtant à relever la décision de poursuivre et d'accroître les efforts de CVE-Romande Energie visant au renforcement de sa capacité de production propre. Cette préoccupation d'approvisionnement du pays est fondamentale et constante.

Il faut également convenir que l'environnement, juridique et politique notamment, nous a été et nous est encore favorable. Jusqu'à quand ? Permettez-moi, pour répondre à cette question, d'aborder plusieurs thèmes : l'état d'avancement du processus d'ouverture du marché de l'électricité d'abord, puis l'évolution parallèle de la législation vaudoise. Je commenterai ensuite les accords conclus en Suisse occidentale et poursuivrai par l'objectif parallèle de concrétiser un regroupement significatif des entreprises électriques vaudoises.

La libéralisation

Cette fameuse ouverture organisée, que le monde politique nous annonce depuis une dizaine d'années maintenant, aura-t-elle lieu vers fin 2007, mi-2008, ainsi que le calendrier fédéral le laisse entendre ? S'il n'y a pas de référendum, probablement. Sinon, l'ouverture risque bien d'avoir lieu quand même, mais alors de manière désordonnée. Cela ne nous appartient pas.

La législation vaudoise

Le cadre légal cantonal qui organise l'activité des entreprises électriques vaudoises a aussi évolué. Maintenant formellement une situation de monopole provisoire, les dispositions du



nouveau décret vaudois n'ont pourtant de sens, de ce point de vue, que dans l'hypothèse de l'entrée en force d'une législation fédérale point trop tardive. C'est d'ailleurs bien dans cet esprit de transition qu'elles ont été édictées.

Nous nous réjouissons par ailleurs, qu'à l'occasion de ce changement de décret, les autorités vaudoises aient établi une meilleure égalité entre les diverses sociétés de la branche, libérant Romande Energie d'obligations contraignantes dans son organisation. Ces changements devraient être traduits par plusieurs modifications de nos statuts qui vous seront proposées au point 4 de l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Cette évolution statutaire permettra une gouvernance plus rigoureuse et plus en adéquation avec la pratique actuelle des sociétés cotées en bourse. Nous nous réjouissons de cette heureuse évolution et y reviendrons dans le détail tout à l'heure.

Dans la ligne voulue par le Décret du Grand Conseil, plusieurs actionnaires ont passé une convention confirmant leurs droits de préemption réciproques sur les actions de la CVE. Ils entendent ainsi garantir le maintien d'une majorité à la fois vaudoise et publique. On y retrouve actuellement l'Etat de Vaud, 123 communes vaudoises et la BCV.

PSO

Vous avez certainement suivi les longues négociations qui se sont conclues par un accord entre EOS Holding, Atel et EDF ainsi qu'avec les principaux actionnaires minoritaires d'Atel. Je n'entrerai pas dans le détail des contrats conclus à cette occasion. Je relèverai que deux objectifs majeurs ont été atteints :

- premièrement, EOS Holding, dont nous sommes actionnaires à 28.7% et qui reste un de nos principaux fournisseurs, est entrée dans une alliance qui lui permettra de ne pas se retrouver isolée dans un marché en voie de consolidation. Pour la sécurité de notre approvisionnement, c'est assurément une garantie supplémentaire de bonne qualité. D'un point de vue financier, cet accord, qui s'inscrit assurément dans une perspective de croissance à terme, ne manquera pas d'avoir un impact sur la valeur de notre engagement. Ce n'est pas rien.
- secondement, la participation de notre grand voisin EDF à ces accords nous permet d'avoir accès au marché européen, aussi bien comme client que comme fournisseur. C'est une solution que nous avons toujours privilégiée pour des raisons de proximité géographique certes, mais également culturelle et linguistique. Nous sommes également satisfaits parce que nous avons une longue habitude de collaborations opérationnelles et contractuelles, directes et indirectes au travers d'EOS Holding, avec le grand groupe de service public français.

La suite prévue est une fusion entre Atel et EOS, avec une mise en commun des actifs et une conduite commune. Nous espérons vivement que cette restructuration se concrétisera rapidement, permettant la mise en œuvre d'un véritable projet industriel qui saura tenir compte tout à la fois de la nécessaire efficacité opérationnelle et du respect des régions impliquées.



Le paysage électrique vaudois

Où en est-on dans le renforcement de la composante vaudoise ? Comment les différentes entreprises et Services électriques du canton s'organisent-ils pour opposer une véritable force aux prétentions prévisibles de leurs futurs concurrents à piétiner leurs plates-bandes ? De nombreuses collaborations ont déjà lieu. D'autres sont à l'étude.

Le canton a besoin de ces collaborations, a besoin de partenariats substantiels, plus substantiels que la trop timide réalité d'aujourd'hui. Faut-il rappeler qu'une étude commandée il y a 2 ans sous l'égide du canton a montré clairement que le prix moyen du kilowattheure vaudois était supérieur au prix moyen suisse et qu'il était largement plus élevé que la moyenne européenne ?

C'est un sujet délicat. Mesdames et Messieurs les actionnaires, la nécessité de changement n'est pas toujours partagée, tant s'en faut. Le *statu quo* garde de nombreux adeptes dans une branche que le monopole a profondément marquée. Pourtant les atouts ne manquent pas. Il convient de rappeler que nous possédons près de la moitié d'EOS Holding, répartie entre la Ville de Lausanne et notre Groupe, ainsi que les $\frac{3}{4}$ des raccordements du canton. Que les 18 entités électriques vaudoises totalisent tout de même 400'000 clients pour un chiffre d'affaires dépassant 1,2 milliard de francs. Qu'une action commune permettrait de constituer un véritable pôle, à la fois dans la production, la distribution et la commercialisation. Qu'elle permettrait de réaliser des économies d'échelle indispensables. Il conviendrait pour cela d'avancer dans une large collaboration opérationnelle sans pour autant renoncer à des éléments de patrimoine publics. Ce scénario minimum déboucherait en outre certainement sur une augmentation de la valeur des patrimoines de chacun.

Je rappelle ici très formellement la disponibilité de Romande Energie à étudier toute proposition s'inscrivant dans le sens du renforcement du paysage électrique vaudois, sa disponibilité à participer activement à un tel mouvement.

Mesdames et Messieurs les actionnaires, permettez-moi de passer maintenant la parole à M. Pierre-Alain Urech, directeur général, pour son tour d'horizon des faits marquants de l'exercice écoulé.

A la fin de l'assemblée générale

Mesdames et Messieurs les actionnaires, au moment de remettre la présidence du Groupe dans les mains de M. Guy Mustaki, je tiens à vous dire tout le plaisir et l'intérêt que j'ai eus à assumer cette charge et vous remercie de m'avoir accordé puis renouvelé votre confiance.

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont accompagné et assisté dans la conduite de ce mandat. Ma reconnaissance va au Conseil d'Etat pour le soutien qu'il a toujours apporté à notre Groupe. Ma gratitude s'exprime bien sûr à tous mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement personnel et l'état d'esprit constructif dont ils m'ont toujours entouré.

Merci également à la direction générale et à son patron, M. Urech, pour leur travail remarquable dans la redéfinition stratégique et dans la conduite du Groupe, pour leur activité exercée jour après jour dans une vision à moyen et long termes.



J'adresse également mes remerciements à l'ensemble de ceux qui oeuvrent en permanence à faire en sorte que nos clients soient servis avec qualité et sécurité, nos 800 collaboratrices et collaborateurs.

Je forme mes vœux pour que le nouveau président trouve autant d'intérêt et de satisfactions que j'en ai eus à accomplir ce mandat.

Marc-Henri Chaudet



Assemblée générale du 19 mai 2006

Exposé de M. Pierre-Alain Urech, directeur général

Mesdames et Messieurs les actionnaires, chers invités,

Le 7 juin de l'année dernière, j'avais eu le plaisir de m'adresser pour la première fois devant cette assemblée, soit douze mois après mon engagement à la direction de Romande Energie. Une année plus tard, c'est avec le même plaisir et une connaissance renforcée de notre passionnant secteur d'activité que je me retrouve devant vous.

2005 : UNE ANNEE INTENSE

Mesdames et Messieurs, l'année 2005 a été très intense pour Romande Energie, comme pour l'ensemble de la branche, à l'échelle helvétique. Les changements profonds annoncés depuis longtemps commencent à présenter des signes tangibles et les entreprises du secteur se préparent activement à l'ouverture du marché.

Comme vous avez pu le lire dans la presse, Romande Energie a choisi d'annoncer les grandes lignes de sa stratégie, à l'occasion de sa conférence de presse sur les résultats 2005 qui a eu lieu le mois dernier. Je vous en rappellerai l'essentiel après vous avoir présenté les résultats du dernier exercice et quelques repères fondamentaux concernant le contexte du marché dans lequel nous évoluons.



FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2005

4 faits significatifs marquent l'exercice 2005, qui s'est achevé sur un très bon résultat.

Comme l'a évoqué Maître Chaudet, notre entreprise a introduit au 1^{er} avril 2005 une première baisse de ses tarifs, qui s'est traduite par un recul de 22 millions du chiffre d'affaires.

Ce recul a été en partie atténué par l'augmentation de la consommation d'électricité de nos clients de + 1.9 % sur notre réseau et par un chiffre d'affaires supérieur de 19.5 % dans notre gamme produits et services.

2005 marque un changement fondamental dans l'approvisionnement. Nous avons affronté un renchérissement significatif du prix de l'électricité sur le marché suisse et européen, associé à la baisse sensible de notre production propre, surtout en fin d'année, en raison des conditions climatiques défavorables.

Pour compenser les baisses de recettes, Romande Energie poursuit ses efforts dans la maîtrise de ses coûts, ce qui est très important dans le contexte actuel et dans la perspective des évolutions à venir.

Voyons maintenant ensemble les résultats financiers de l'exercice 2005.

CHIFFRES - CLES

Le tableau qui s'affiche maintenant à l'écran vous donne l'évolution récente des principales données financières de notre groupe et ceci depuis 2001.



Vous constaterez que le chiffre d'affaires net enregistré une légère croissance de 1.9 million de francs ou 0.4% par rapport à 2004. Le chiffre d'affaires énergie affiche par contre un recul de 3.6 millions de francs par rapport à l'année précédente. Cette diminution résulte principalement de la baisse volontaire de nos tarifs d'électricité depuis le 1er avril 2005. Cette baisse a entraîné une réduction totale de 22 millions de francs. Elle est partiellement compensée par l'augmentation de la consommation de nos clients de + 1.9 %, soit 56 GWh, par des ventes accrues sur le marché et par un chiffre d'affaires supérieur pour les produits et services complémentaires de nos gammes Addvivo et Advanta.

Par contre, nos coûts d'approvisionnement électrique sont en augmentation de 28.5 millions de francs ou 22.7% par rapport à 2004. Cette hausse résulte non seulement d'un accroissement du volume d'achat de 102 GWh lié à la croissance de nos ventes, mais aussi à l'importante baisse de la production propre de nos centrales électriques. En raison de conditions climatiques marquées par un sérieux déficit de précipitations, nos centrales ont produit 47 GWh ou 9.6 % de moins que l'année précédente. De plus, l'explosion des prix de l'électricité sur la bourse allemande EEX a accentué cette variation négative de nos coûts d'approvisionnement.

La contraction de notre chiffre d'affaires énergie, ainsi que la hausse massive du coût de nos achats d'électricité, couplée à notre faible production propre ont contribué à la réduction de notre marge brute opérationnelle de 30.8 millions de francs à 292.5 millions de francs pour l'exercice 2005.

Les charges d'exploitation sont en recul de 7.5 %. Cette baisse est à imputer essentiellement aux charges du personnel qui ont été moins importantes en 2005.

L'EBITDA soit le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements, est en recul de 20.5 millions de francs pour atteindre 161.945 millions de francs.

Si les amortissements ont été constants d'une année à l'autre, un effet comptable a, en quelque sorte, atténué la dégradation due à la baisse de nos tarifs. Ce résultat qui provient d'un ajustement de valeur explique en partie la baisse modérée du bénéfice avant intérêts et impôts, l'EBIT, de 2 % seulement à 135.7 millions de francs.



Pour rappel, Romande Energie enregistrait en 2003 un "Impairment" de CHF 39.5 millions sur sa filiale, la société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard (FGB) dont nous détenons le 75% du capital-actions. Cette évaluation reposait sur des hypothèses en relation avec des coûts importants de maintenance à réaliser entre 2006 et 2008 sur le barrage des Toules, ainsi que sur un niveau moyen du prix de l'électricité applicable à la production générée par cet ouvrage.

Or, la situation haussière du prix de l'électricité sur le marché EEX nous a obligés à revoir ces hypothèses. Notre Groupe est d'avis que le niveau élevé des prix de l'électricité se maintiendra aussi longtemps que les anticipations de production et de consommation européennes ne seront pas fondamentalement modifiées. De ce fait, l'EBIT a donc bénéficié en 2005 d'une reprise de valeur de 16.5 millions de francs sur les Forces Motrices du Grand-St-Bernard.

La part au bénéfice des sociétés associées recule de 23.7 % par rapport à 2004. Les revenus proviennent pour l'essentiel de la participation dans EOS Holding S.A.

Pour l'exercice 2005, le bénéfice net est en hausse de 2.8 % à 124.6 millions de francs. Ce résultat est notamment lié à la bonne maîtrise des coûts et à la revalorisation des actifs de FGB comme je viens de vous l'expliquer.

Ce résultat permet à notre société de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de porter le dividende à CHF 15.-- par action contre CHF 12.-- en 2004, soit une nouvelle augmentation de 25 %. Vous constaterez sur le graphique ci-contre que notre dividende a été multiplié par 5 depuis 2002.

En 2005, l'action CVE a continué à monter puisqu'elle a enregistré une hausse de 11.3 % pour clôturer à CHF 1'285.--. Depuis le début de cette année, l'évolution est réjouissante car le titre gagne encore 8 % et dépasse ainsi les indices de référence.

Concernant notre actionnariat, il faut relever d'une part que le groupe E, anciennement Entreprises Electriques Fribourgeoises et Electricité Neuchâteloise SA a annoncé à notre société avoir franchi le cap des 5 % de prise de participation dans notre capital durant



l'année écoulée; et d'autre part, la lente érosion de la participation des communes vaudoises au capital de notre société. En effet, si à fin 2002, les communes détenaient encore 25.46 % de la CVE, à fin 2004 ce chiffre représentait encore 24.2 %. Aujourd'hui, il est de 21 %.

Mesdames et Messieurs les actionnaires, si à l'avenir notre société va subir de plus en plus les forces et les contraintes du marché libéralisé, d'ailleurs les chiffres 2005 semblent déjà coller à cette réalité, la direction générale de Romande Energie continuera à tout mettre en œuvre pour créer de la valeur actionnariale à long terme. Ce graphique vous montre d'ailleurs que cette préoccupation est permanente au sein de notre société, tant il est vrai que la bourse considère que Romande Energie est apte à satisfaire aux exigences les plus élevées de ses investisseurs.

Pour y parvenir, nous travaillons selon des principes rigoureux.

Quelques exemples :

- Romande Energie reconnaît sa responsabilité de rentabilité face à ses actionnaires et ses bailleurs de fonds, tout en garantissant une mission de service public. Il est donc impératif, pour créer de la valeur à long terme, de sélectionner chaque investissement en fixant des critères stricts de "retour sur investissements" qui doivent être supérieurs au coût du capital mis à la disposition de notre Groupe. Cette règle qui semble "évidente" aux yeux de tout investisseur qui agit dans un environnement compétitif, doit aussi s'appliquer aux entreprises actives dans le domaine du "service public", afin de garantir une survie à long terme.
- Romande Energie maintient une pression permanente sur ses coûts.
- Une importante motivation des collaborateurs est la garantie d'atteindre les objectifs qu'ils soient financiers ou non. Romande Energie s'engage continuellement pour offrir de bonnes conditions de travail et de développement à son personnel. Les très bons résultats de nos enquêtes de satisfaction au sein du personnel démontrent que c'est le cas.



- Romande Energie dispose d'une excellente santé financière. Nous allons continuer à œuvrer pour maintenir cette situation. Elle nous permettra, en outre, de consolider notre préparation à la libéralisation du marché électrique.

LES NOUVEAUX DEFIS POUR ROMANDE ENERGIE

Permettez-moi maintenant de vous présenter en quelques mots le contexte dans lequel notre entreprise évolue aujourd'hui et les préoccupations majeures qui accompagnent nos réflexions pour l'avenir.

Comme l'a rappelé Maître Chaudet, il s'agit en particulier de l'ouverture du marché suisse de l'électricité. Je n'y reviendrai donc pas. Je souhaite par contre vous rendre attentifs à l'un des défis majeurs auxquels toute notre branche est d'ores et déjà confrontée, à savoir la problématique de l'approvisionnement énergétique du pays pour les années à venir.

UNE PROBLEMATIQUE D'APPROVISIONNEMENT A L'ECHELLE EUROPEENNE

L'approvisionnement énergétique de notre pays pour les prochaines années se situe actuellement au cœur de tous les débats, dans notre branche, que ce soit au niveau politique ou dans les médias.

Sachez tout d'abord que cette discussion dépasse largement le cadre de nos frontières nationales. En effet, c'est bien le marché européen de l'électricité dans



son ensemble qui se trouve à l'aube d'une période délicate. Le tableau que vous avez devant vous en est la parfaite expression.

La ligne supérieure exprime l'augmentation constante de la consommation : entre 1.5 et 2 % chaque année, soit au total un besoin supplémentaire de 1000 TWh en Europe d'ici 2020. Quant aux diverses lignes descendantes, elles illustrent l'arrêt programmé de nombreuses installations de production qui approchent de l'obsolescence. Tout en bas, en bleu, vous voyez la ligne qui représente la capacité de production hydroélectrique, dont on sait qu'elle a pratiquement atteint son plafond.

En violet, la production nucléaire; en brun, la production au charbon; en jaune, la production à gaz; en orange et vert, les autres types de production.

Divers scénarios et questions sont avancés mais beaucoup d'incertitudes demeurent, comme le démontrent les nombreux articles que la presse suisse et internationale consacre depuis quelque temps à cette problématique :

Le nucléaire connaîtra-t-il un nouvel essor ?

Les énergies renouvelables pourront-elles contribuer de manière significative au remplacement des sources amenées à disparaître ?



Quels seront les choix politiques des principaux pays producteurs, dans un contexte environnemental tendu et face aux réels problèmes d'approvisionnement énergétique ?

Soyons clairs, ce débat est extrêmement complexe car il en appelle à la responsabilité des décideurs, alors qu'il n'existe pas de solution parfaite pour résoudre l'ensemble de la problématique.

DES CHOIX ESSENTIELS POUR L'AVENIR DE NOTRE REGION ET DE LA SUISSE

En Suisse aussi, de nombreuses centrales arrivent en fin de vie et il faut les remplacer, tout simplement pour répondre à la demande actuelle et faire face à l'augmentation de la consommation qui se monte à 1.8 % par année depuis 10 ans.

Et cette tendance n'est pas prête de reculer, malgré les efforts visant à sensibiliser la population et les entreprises. L'activité économique augmente et c'est tant mieux pour notre pays et notre canton. Les ménages s'équipent sans cesse de nouveaux appareils plus performants, plus agréables ou plus distrayants.

Pour compliquer encore un peu le tableau global, la Suisse a vécu en 2005 sa première année déficitaire, en termes de bilan énergétique.



Au-delà des contraintes fixées par l'Etat pour freiner ou réduire la consommation d'électricité, les entreprises électriques suisses doivent faire des choix responsables qui leur permettront d'assurer la fourniture d'électricité à leurs clients, tout en les conseillant pour une utilisation rationnelle, en se préoccupant des impacts environnementaux au niveau de la production et en demeurant compétitives dans un marché ouvert.

Le défi est de taille, mais il est passionnant et essentiel pour l'avenir de notre région et de la Suisse.

Très concrètement, les études les plus récentes prévoient une insuffisance dans l'approvisionnement dès 2012 ou 2018, selon les scénarios.

Romande Energie, tout comme les autres sociétés électriques, doivent donc trouver de nouvelles sources d'approvisionnement pour faire face

- d'une part à l'augmentation de la consommation,
- à l'échéance des contrats d'importation à long terme
- et finalement à la fin d'exploitation programmée des premières centrales nucléaires.

Comme la plupart de nos confrères des autres sociétés électriques suisses, nous tentons de porter un regard réaliste sur cette problématique fondamentale.

A nos yeux, seul le recours simultanément à toutes les sources de production disponibles nous permettra de répondre à la demande de nos clients. Les nouvelles énergies renouvelables doivent être développées activement, tout



comme l'énergie hydraulique là où c'est encore possible, par exemple dans la mini-hydraulique.

Comme annoncé la semaine dernière dans les médias, Romande Energie en tant qu'actionnaire de la société CTV, est engagée avec EOS dans le nouveau projet de centrale thermique de Chavalon, au-dessus de Vouvry. D'une puissance de 400 MWh, elle offrira ainsi un potentiel important en termes d'approvisionnement pour la Suisse romande.

D'autres projets sont en cours de développement. Il est encore trop tôt pour en dévoiler les contenus.

Parmi les axes incontournables figurent la stabilisation de la demande - qui passe par une sensibilisation accrue de la population – et le renouvellement des contrats d'importation à long terme.

VISION ET MISSION DE ROMANDE ENERGIE

Comme vous pouvez le constater, notre secteur s'apprête à faire face à une période turbulente, faite d'opportunités mais non dénuée de risques. Mesdames et Messieurs, Romande Energie est prête à affronter ces défis, en bâtissant son succès sur des bases solides cristallisées dans notre vision, notre mission et notre stratégie d'entreprise.



L'année 2005 a été marquée par une réflexion stratégique fondamentale. Au nom de mes collègues de la direction, je tiens ici à remercier très sincèrement notre Président et l'ensemble du Conseil d'administration pour leur soutien efficace, encourageant et pour la confiance témoignée.

Ainsi, Romande Energie a développé la vision qui guidera l'entreprise au cours des prochaines années.

Nous voulons nous développer comme un acteur-clé au sein du marché électrique suisse.

Notre entreprise continuera de construire son développement sur la base de compétences acquises de longue date, notamment dans les domaines de la vente et de la distribution d'électricité.

Parallèlement, nous aurons à cœur d'augmenter la valeur et de soigner l'image de notre entreprise, car ces deux notions seront essentielles dans la perspective de l'ouverture du marché.

Quant à notre mission, elle demeure la même que par le passé. La raison d'être de Romande Energie est et demeurera le soutien à la performance de nos clients entreprises et la contribution au confort de vie des ménages de notre canton et d'ailleurs.

Nous y parviendrons en continuant de garantir, dans la distribution, un service public de qualité sur le canton de Vaud, tout en proposant des tarifs compétitifs.



Sans oublier la recherche permanente de la rentabilité, qui nous permettra de conserver une assise financière solide et de répondre aux attentes de nos actionnaires.

En résumé, Romande Energie est déterminée à croître à l'échelle de sa région et du pays, grâce à une approche dynamique et conquérante du marché et en s'appuyant sur ses compétences reconnues. Elle le fera en assumant sa responsabilité environnementale, tout en contribuant au confort, ainsi qu'à la sécurité de l'ensemble de sa clientèle.

OSER : UNE STRATEGIE AMBITIEUSE POUR AFFRONTER L'AVENIR

Proposée par la Direction, soutenue à l'unanimité par le Conseil d'administration et bénéficiant d'une adhésion réjouissante de la part des cadres et des collaborateurs de l'entreprise, la stratégie que nous avons définie sert dorénavant de repère essentiel pour l'ensemble de nos activités.

L'acronyme "O.S.E.R." symbolise l'esprit avec lequel Romande Energie s'apprête à relever les défis passionnants qui l'attendent. Pour être performants dans un environnement en pleine évolution, nous devons oser, faire preuve de dynamisme pour renforcer encore nos positions.

L'élaboration de la stratégie a notamment tenu compte des perspectives et des contextes régionaux, nationaux et internationaux qui influenceront notre secteur.



Elle s'est également basée sur des études approfondies du marché, de la structure de la branche et des forces et faiblesses de notre Groupe.

Mesdames et Messieurs, Romande Energie se prépare activement à affronter les défis de l'ouverture du marché. Et elle construira son succès futur sur quatre axes prioritaires :

L'ouverture, la solidité, l'efficacité et la responsabilité.

O comme Ouverture

Dans un marché de monopole tel que nous l'avons connu jusqu'à présent, il est parfois difficile de se remettre en question et d'oser regarder au-delà d'une réalité maîtrisée. Pour Romande Energie, l'avenir passe par le développement d'une attitude d'ouverture, à tous les niveaux.

Un exemple :

Il s'agira de développer nos relations avec des partenaires existants comme nos revendeurs-clients du groupe Enerdis ou avec de nouveaux partenaires potentiels, dans nos domaines d'activité. Nous élargirons notre horizon au-delà de notre territoire habituel avec l'ouverture du marché.

S comme Solidité

Romande Energie est une entreprise solide, aux niveaux financier et opérationnel, et elle compte bien le demeurer.

**Un exemple :**

Dans le domaine de l'approvisionnement, nous visons à augmenter de manière significative notre taux de production propre, ceci pour diminuer notre dépendance vis-à-vis des fluctuations du marché. Parallèlement, nous voulons renforcer nos relations avec nos partenaires de production, tout en poursuivant notre stratégie d'approvisionnement à moyen et long terme sur le marché.

E comme Efficacité

Le savoir-faire et les compétences au sein de notre entreprise sont considérables et ils doivent être impérativement conservés, entretenus et développés. Nous avons encore un potentiel d'amélioration dans certains domaines liés à notre efficacité opérationnelle, notamment dans la recherche d'économies et de rationalisation.

Un exemple :

S'agissant des investissements dans notre réseau de distribution - quelque CHF 60 millions chaque année -, nous voulons être là aussi plus efficaces et mettre en œuvre une politique de gestion de notre patrimoine encore plus pointue.

R comme Responsabilité

Romande Energie veut bâtir son avenir en faisant preuve d'une attitude responsable dans tous ses domaines d'activités, ainsi que vis-à-vis de ses collaborateurs.



Pour une société distributrice d'électricité, la première responsabilité s'inscrit vis-à-vis de ses clients, qu'il s'agisse des particuliers, des entreprises ou des revendeurs d'électricité. Romande Energie veut donc garantir la sécurité et le confort d'approvisionnement de ses clients, à des prix compétitifs, tout en opérant des choix responsables, en matière environnementale notamment.

Un exemple :

Notre entreprise se positionne en faveur du développement des énergies renouvelables, en complément des autres sources de production. Elle continuera de proposer le choix à ses clients. Nous étudierons toutes les propositions réalistes et financièrement acceptables qui nous permettront de développer notre part de production provenant des énergies renouvelables. Nous concentrons actuellement nos efforts dans la mini-hydraulique, le solaire et l'éolien.

Quant à la sécurité de nos collaborateurs, il s'agit d'une priorité essentielle qui fait l'objet d'un objectif partagé par toute l'entreprise. En effet, pour une société électrique, la prévention des accidents professionnels est fondamentale, en raison des risques importants liés à notre activité.

A fin 2004, la direction a décidé d'intensifier les actions visant à diminuer le nombre et la gravité des accidents professionnels. Ceux-ci s'étaient élevés à 45 cas en 2003 et 44 en 2004. Dans cette optique, un plan d'actions a été mis en place pour l'exercice 2005, avec pour objectif de réduire le nombre d'accidents professionnels de 25 % par rapport à 2004. Le processus de contrôle et



l'implication de chaque collaborateur dans l'objectif commun ont permis de réduire de 61 % les accidents professionnels par rapport à 2004, pour un nombre final de 17 accidents en 2005.

Ce résultat remarquable représente une grande fierté pour toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de Romande Energie. Je les félicite encore une fois pour l'attitude exemplaire dont ils ont fait preuve.

D'une manière plus générale, Romande Energie veut avoir une attitude citoyenne, ce qui sous-entend par exemple de développer son rôle dans le tissu socio-économique qui l'entoure.

Cela passe notamment par une politique de sponsoring et de mécénat active, en ligne avec les valeurs de l'entreprise.

Un exemple :

L'image que vous venez de découvrir à l'écran a été prise lors du Festival Luminis développé et organisé par Romande Energie. L'édition 2005 a été un succès réjouissant et a fait l'objet d'une couverture médiatique appréciable. Nous avons pour la première fois visité plusieurs lieux, à savoir cinq communes vaudoises, et ce nouveau concept a été très apprécié. Nous vous réservons quelques belles surprises pour l'édition 2006!



CONCLUSIONS

Mesdames et Messieurs, comme vous pouvez le constater, nous avons beaucoup de travail sur la planche. Les conditions dans lesquelles notre entreprise évolue sont amenées à changer rapidement et fondamentalement. A terme, nous devons nous battre dans un contexte concurrentiel intense, avec des pressions nouvelles sur nos marges.

Mais notre entreprise, Mesdames et Messieurs les actionnaires, est prête à jouer un rôle visible dans le nouveau paysage électrique suisse en devenir, sur la base d'une stratégie solide, crédible et ambitieuse. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs que j'ai l'honneur de diriger est tourné vers l'avenir. Ils oeuvrent d'ores et déjà à la concrétisation de notre stratégie.

Je vous donne donc rendez-vous au plus tard à l'année prochaine, pour vous faire part des premiers résultats concrets du plan que nous venons d'initier.

Merci de votre attention, de votre soutien et de votre confiance en notre entreprise.

Je passe maintenant la parole à Monsieur le Conseiller d'Etat Charles-Louis Rochat.

Pierre-Alain Urech
Directeur général

Morges, le 19 mai 2005

Allocution de
M. Charles-Louis Rochat,
chef du Département de la sécurité et de l'environnement,
lors de

**l'assemblée générale de la
CVE**

Vendredi 19 mai 2006

Montreux

seul le texte prononcé fait foi

* * *

Monsieur le Président du Conseil d'administration,
Madame et Messieurs les membres du Conseil d'administration,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs les représentants des communes
actionnaires,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous apporte le salut et la considération
du Conseil d'Etat vaudois.

Il est vrai que les résultats financiers présentés par le Président
du Conseil d'administration et le Directeur général
ne peuvent être vus qu'avec une grande satisfaction par le
représentant d'un gouvernement « actionnaire ».

L'Etat voit ainsi un dividende significatif entrer dans ses comptes,
sans parler des rentrées fiscales directes et indirectes
occasionnées par une grande entreprise performante.

C'est pourquoi je m'associe pleinement aux félicitations qui ont
été adressées, tant à la direction qu'au personnel, pour tout le
travail de qualité accompli.

Au-delà de ces constats réjouissants, j'aimerais revenir sur
plusieurs aspects évoqués dans les précédentes allocutions.
Même les incrédules doivent se rendre à l'évidence : l'ouverture
du marché de l'électricité continue sa progression et nous
devons tous l'anticiper.

La problématique purement nationale relative à la révision de la
loi sur l'approvisionnement et les menaces de référendum qui y
sont liées ne sont finalement que péripéties face à la réalité de la
libéralisation effective dans les pays de l'Europe occidentale.

Cette ouverture implique pour chaque acteur qui voudra survivre
dans un marché libéralisé la réalisation permanente des
meilleures performances.

Ceci passe bien entendu par une recherche d'efficacité interne à
l'entreprise, associée à une maîtrise rigoureuse des coûts.

Mais cela passe aussi par une volonté d'ouverture aux économies et aux synergies résultant de la mise en place de collaborations entre les entreprises d'approvisionnement en électricité.

Le projet Harmonie en est l'illustration.

Dans une perspective de renforcer le tissu économique vaudois, il s'agit à la fois de contribuer à la pérennité des entreprises électriques actives dans le canton, tout en leur demandant d'offrir à leurs clients artisanaux et industriels de l'électricité à des prix favorables.

A un autre niveau, ce sont les mêmes préoccupations qui ont conduit le Conseil d'Etat vaudois et le Conseil des pouvoirs publics d'EOS Holding à appuyer fermement la création d'un pôle électrique fort en Suisse occidentale, de taille européenne, et concurrentiel à cette échelle.

Il en va en particulier de la sécurité d'approvisionnement à un moment où la Suisse découvre que le bilan entre les importations et les exportations d'électricité bascule dangereusement vers une dépendance de nos pays voisins.

Ces considérations démontrent bien le rôle délicat du groupe CVE-RE...

D'une part, suffisamment altruiste, la société doit prendre en compte les intérêts de ses clients distributeurs et mettre en place avec eux toutes les synergies possibles.

Et d'autre part, suffisamment volontaire, voire égoïste, elle doit sauvegarder ses propres intérêts et son développement dans la mouvance des grandes sociétés.

C'est dans ce contexte d'évolution rapide que le Conseil d'Etat a proposé au Grand Conseil un décret sur le secteur électrique. Ce décret - qui est entré en vigueur le

1^{er} novembre passé - offre aux entreprises électriques vaudoises une protection contre une possible ouverture débridée du marché, tout en leur confiant en contrepartie un mandat de

service public d'approvisionnement dans leurs aires de desserte actuelles.

Ce décret - qui déploie ses effets en attendant l'arrivée de la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité - ne doit en aucun cas être utilisé comme un oreiller de paresse.

Il doit être considéré comme une opportunité de durée limitée de développer la capacité de survie, puis de développement, des acteurs vaudois et romands de l'électricité dans un futur marché libéralisé.

Lors de la votation populaire du 22 septembre 2002 relative au projet de loi sur le marché de l'électricité, le peuple vaudois avait clairement manifesté l'importance qu'il accorde à la sécurité d'approvisionnement et au service public, que je viens d'évoquer, ainsi que son attachement à conserver en mains publiques nos entreprises électriques.

C'est cet attachement qui a conduit à la conclusion du pacte d'actionnaires entre de très nombreuses communes, l'Etat de Vaud et la BCV.

Il y a lieu ici de remercier Madame la Conseillère municipale Eliane Rey pour l'impulsion décisive qu'elle a donnée à la constitution de ce pacte.

Je salue également la mise en route d'une étude initiée par les S.I. de Lausanne visant à évaluer le potentiel géothermique au niveau de l'agglomération lausannoise.

Ceci s'inscrit dans le droit fil de la volonté législative affichée dans la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie.

Celle-ci annonce que l'Etat établira un cadastre des sites de géothermie ou de ceux adaptés à une exploitation hydraulique ou éolienne.

CVE-RE doit se soucier de cette diversification énergétique et particulièrement de la progression des énergies renouvelables. Avec seulement 20 % d'approvisionnement propre, aux deux sens du terme, elle ne peut ignorer ce problème fondamental et devra investir sa part dans divers projets de recherche ou de collaboration.

Mesdames et Messieurs, dans quelques instants, vous allez mettre en discussion une importante révision des statuts de la société et procéder aux nominations statutaires.

C'est pour moi l'occasion de prendre congé du Conseil d'administration et de souligner l'intérêt et le plaisir que j'ai eu à participer à ses activités.

J'aimerais adresser des remerciements tout particuliers à son président Me Marc-Henri Chaudet. Non seulement il a conduit le conseil avec les compétences qui lui sont unanimement reconnues, mais il a contribué à une relation efficace et aimable entre le Conseil d'Etat et la Compagnie vaudoise de l'électricité.

A celle-ci, sous son nom actuel comme sous un nom nouveau, je forme mes vœux d'avenir les meilleurs.

Je vous remercie de votre attention.